

Annexe 3 – Règlement de la Consultation

Déclaration sur l'honneur - Participation russe
Règlement UE n°2022/576 du 08 avril 2022
Marché SG-SAD3-011-26

« Location d'une salle de conférence équipée avec espaces annexes pour prestations de bouche »

Je soussigné,
Représentant la société
Située

déclare sur l'honneur qu'il n'existe aucune participation russe, dans le cadre du marché ci-dessus référencé auquel je soumissionne, dépassant les limites indiquées ci-dessous et fixées à l'article 5 duodecies du règlement (UE) n° 833/2014 du Conseil du 31 juillet 2014 concernant des mesures restrictives en raison des actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, modifié par le règlement (UE) n° 2022/578 du Conseil du 8 avril 2022.

Je déclare que :

- (a) la société que je représente ni aucun co-traitant ou sous-traitant que je proposerai pour l'exécution du marché n'est ressortissant russe, personne physique ou morale russe, entité ou un organisme établi en Russie ;
- (b) la société que je représente ni aucun co-traitant ou sous-traitant que je proposerai pour l'exécution du marché n'est une personne morale, une entité ou un organisme dont les droits de propriété sont détenus directement ou indirectement à plus de 50 % par une entité visée au point (a);
- (c) la société que je représente ni aucun co-traitant ou sous-traitant que je proposerai pour l'exécution du marché ne sont une entité ou un organisme agissant au nom ou sous la direction d'une entité visée au point (a) ou (b) ci-dessus,
- (d) aucune participation de plus de 10 % de la valeur du contrat de sous-traitants, de fournisseurs ou d'entités auxquels que je prévois de recourir pour l'exécution du marché ne s'appuie sur une entité visée aux points (a) ou (b).

A... le

Nom-prénom-qualité de l'entreprise